

Acquis de première : salaire, marché, productivité, offre et demande, prix et quantité d'équilibre, preneur de prix, rationnement,

Notions : Taux de salaire réel, coût salarial unitaire, salaire minimum,

1.1 – Comment s'articulent marché du travail et organisation dans la gestion de l'emploi ?

## Fiche 111 – L'analyse néo-classique du marché du travail

Pour les néo-classiques, dans la mesure où le marché du travail est en concurrence pure et parfaite, il ne peut y avoir de chômage volontaire. Celui-ci n'apparaît que si des interventions extérieures éloignent le marché du travail de la concurrence pure et parfaite (1 et 2 p 333).

### I. Un modèle théorique basé sur la concurrence pure et parfaite qui assure un équilibre de plein-emploi (3 p 334)

#### A. L'offre de travail

- **Postulat de base :** Pour déterminer l'offre de travail, les économistes néo-classiques partent du postulat que l'individu est rationnel et égoïste. Il cherche à maximiser sa satisfaction en tenant compte des contraintes qui s'imposent à lui :
  - l'individu dispose d'un temps limité (une journée de 24 heures)
  - il doit donc réaliser un arbitrage entre le temps qu'il désire consacrer au travail et celui qu'il destina aux loisirs (c'est-à-dire au non-travail : temps physiologique : Repo s, repas)
- Cet arbitrage dépend de deux facteurs :
  - postulat de la paresse naturelle : il est bien évident que l'individu répugne à travailler, qu'il préfère consacrer du temps aux loisirs. La désutilité du travail (c'est-à-dire l'insatisfaction que l'individu éprouve) est d'autant plus forte que le nombre d'heures de travail déjà réalisées est élevé. On pourrait alors penser que l'individu ne va pas travailler, va consacrer tout son temps au loisir.
  - postulat matérialiste : mais cela n'est pas le cas, car l'individu reçoit en contrepartie de son travail une rémunération qui lui permet de compenser la désutilité du travail, en acquérant des biens de consommation qui augmentent la satisfaction.
  - **L'utilité du salaire a donc pour objet de compenser la désutilité du travail. Le temps de travail est donc , selon l'analyse néo-classique , uniquement fonction du salaire .** comme les individus sont matérialistes et recherchent le gain matériel le plus élevé, plus le salaire réel est haut, plus le temps de travail augmente .
- **Conclusion : l'offre de travail est une fonction croissante du taux de salaire réel .**

**Slutsky a établi une analyse plus élaborée où il met en évidence que la hausse du salaire peut avoir des effets contradictoires sur le temps de travail , cliquez ici**

#### B. La demande de travail

- **Postulat de base :** Selon les néo-classiques, la demande de travail des entreprises est uniquement fonction du taux de salaire réel . Ce postulat est justifié par **la loi de Say . Conformément à la loi des débouchés de J.B.Say qui indique que l'offre crée sa propre demande et l'amène à son niveau** , on peut poser comme hypothèse que les entreprises n'éprouvent jamais de difficultés à écouler la totalité de leur production , pourvu qu'elles la vendent au prix d'équilibre , qui leur est imposé par le marché . Donc elles ne se soucient pas de l'écoulement de leur production.

- **Objectif de l'entreprise** : réaliser un profit ; elle va donc :
  - essayer d'optimiser son profit en égalisant sa recette marginale, c'est-à-dire le prix au coût marginal dont l'élément qui nous occupe ici est le salaire.
  - L'entreprise aura donc intérêt à embaucher un salarié tant que ce qu'il apporte à l'entreprise (la productivité marginale, c'est-à-dire le supplément de production engendré par l'embauche d'un salarié supplémentaire) est supérieur à ce qu'il lui coûte le taux de salaire réel ) .
  - Or, conformément à la **loi des rendements décroissants** (cf cours de première), la productivité marginale du travail diminue quand les quantités de travail augmentent.
  - L'entreprise ne sera donc incitée à embaucher des salariés supplémentaires que si le taux de salaire réel (qui est imposé à l'entreprise par le marché) connaît la même évolution que la productivité marginale.
- **Conclusion : La demande de travail des entreprises est donc une fonction décroissante du taux de salaire réel , puisque la productivité marginale du travail est décroissante .**

## C. L'équilibre du marché du travail

### 1. Les hypothèses du marché de concurrence pure et parfaite

L'analyse néo-classique du marché du travail repose sur 5 hypothèses qui permettent de fixer un cadre de référence dont on doit s'efforcer de se rapprocher :

- la transparence : l'information est libre, gratuite, accessible à tous
- l'homogénéité des biens et des facteurs de production : elle suppose que les biens comme les travailleurs présentent des caractéristiques identiques, ils sont donc interchangeables. Les intervenants sur les marchés ne s'intéressent qu'au prix.
- l'atomicité : suppose que les intervenants sur le marché ne disposent pas d'un poids suffisant pour pouvoir influencer son fonctionnement
- mobilité des facteurs de production

libre-entrée sur le marché : il n'existe pas de barrières tarifaires et réglementaires limitant l'accès au marché pour les produits ou pour les facteurs de production.

**Conséquence** : Dès lors que ces 5 hypothèses sont considérées comme vérifiées, on se trouve sur un marché de concurrence pure et parfaite qui doit déboucher sur une situation d'équilibre , résultant de la confrontation de l'offre et de la demande .

### 2. Le fonctionnement

**Postulat** : La conception néo-classique du marché du travail fonctionne sur le même modèle que celle des marchés des biens vus en première : **La confrontation des offres et des demandes de bien ou de travail débouche sur un prix d'équilibre (ou salaire d'équilibre) qui égalise offre et demande de bien ou de travail** :

- la demande de travail est une fonction décroissante du taux de salaire réel,
- alors que l'offre de travail en est une fonction croissante.
- La détermination de l'équilibre va donc résulter de la confrontation des offres et des demandes de travail.
- **L'équilibre a pour caractéristique d'égaliser, d'une part le taux de salaire réel à la désutilité marginale du travail (côté offre) d'autre part le taux de salaire réel et la productivité marginale du travail ( côté demande ) .**

**Conclusion** : **Le point d'équilibre se caractérise donc par : désutilité marginale du travail = productivité marginale du travail**

**Remarque** : **A ce point d'équilibre, la satisfaction des entreprises comme des salariés est maximale .**

## D. Comment la flexibilité du salaire ramène t'elle à le marché du travail à l'équilibre ?

Selon J Généreux la flexibilité est « propriété qu'ont les variations du taux de salaire de réduire le déséquilibre sur le marché du travail. »

Selon les néo-classiques, l'équilibre est stable.

- Un choc exogène sur la demande de biens (une baisse par exemple)
  - entraîne une diminution de la production
  - et donc à effectifs constants, une chute de la productivité du travail,
  - l'entreprise aura alors intérêt à licencier une partie de ses effectifs qui lui coûtent plus qu'elle ne lui rapporte, ce qui va créer du chômage.
- Mais le déséquilibre ne sera que transitoire ; en effet :
  - suite à l'augmentation du chômage, une partie des salariés sans emploi va accepter de travailler à un taux de salaire réel plus bas qui permet à nouveau d'égaliser productivité marginale du travail et taux de salaire réel
  - Mais dans le même temps, une partie des salariés qui acceptait de travailler au taux de salaire réel d'équilibre précédent considère que la chute du taux de salaire réel ne permet plus à celui-ci de compenser la désutilité marginale du travail et préfère donc se retirer du marché du travail.
  - L'offre de travail ayant diminué et la demande augmenté, on se retrouve à une situation d'équilibre.

### **Conclusion :**

- L'équilibre est donc stable : il ne peut y avoir de chômage durable chez les néo-classiques
- Cette stabilité résulte de la flexibilité du salaire

### **Conclusion : Un chômage volontaire**

Pour les néo-classiques, dans le cadre d'un marché de concurrence pure et parfaite, le chômage ne peut être que :

- Frictionnel : de courte durée
- Ou volontaire :
  - **les individus sont au chômage, car ils refusent d'exercer un travail au taux de salaire réel en vigueur résultant de la confrontation de l'offre et de la demande.**
  - exemple : un individu qui considère que le prix d'une heure de travail ne couvre pas la peine qu'il entraîne et qui préfère donc bénéficier de temps libre et de loisirs.
  - conséquence: comme le chômage relève d'un choix, il ne faut pas leur accorder des allocations-chômage

## **II. Des rigidités qui sont à l'origine du chômage selon les néo-classiques (4 p 334)**

### **Introduction**

**« Par opposition à la flexibilité on appellera rigidité tous les obstacles à ce mouvement vers l'équilibre »  
(Jacques Généreux)**

### **A. Les rigidités du coût du travail accroissent le chômage**

#### **1. L'influence du salaire minimum sur le chômage**

**De nombreux pays développés (France , USA,..) mais pas tous (GB) ont mis en place des législations sur les salaires minima , afin d'améliorer le sort des classes populaires.** Or, on peut se demander aujourd'hui dans quelle mesure ces législations ne seraient pas à l'origine d'effets pervers ( principalement d'une hausse du chômage) .En effet :

- des salaires minima tels que le SMIC en France qui ont des visées sociales (réduire les inégalités) oublient trop souvent les conditions économiques.
- Ainsi, si afin de réduire l'écart entre les salaires les plus forts et les plus faibles on augmente la rémunération minimum (comme cela a été le cas en France depuis 20 ans) ne risque t'-on pas d'avoir un taux de salaire réel minima qui se trouve au-dessus du taux de salaire réel d'équilibre?
- Dès lors les entreprises n'ont aucun intérêt à embaucher des salariés non qualifiés ou sans expérience (vous remarquerez au passage qu'on remet ici en cause l'hypothèse d'homogénéité du facteur travail), qui se retrouvent alors au chômage.
- Selon les auteurs libéraux, ce serait donc le niveau trop élevé du SMIC qui serait responsable aujourd'hui d'une partie non négligeable du chômage.

- La solution serait alors de laisser les chômeurs offrir du travail à un taux de salaire réel plus bas, incitant les entreprises à embaucher.
- Cette solution qui irait dans l'intérêt aussi bien des chômeurs que des entreprises n'est pourtant pas envisageable. En effet le SMIC est un salaire minimum, personne n'a le droit d'offrir ou de demander du travail en dessous. Dès lors en introduisant des rigidités le SMIC aggrave le sous-emploi. Les chômeurs accepteraient de travailler à un taux de salaire réel plus bas qui égaliserait taux de salaire réel et productivité marginale, mais ils ne le peuvent pas à cause d'un certain nombre de rigidités qui entravent la baisse des salaires

## 2. L'influence du coût du travail sur le chômage

### Introduction- Distinction salaire/ coût du travail (1 p 345)

- **Les termes salaire-coût du travail ont des définitions différentes :**
  - **Le salaire est la rémunération reçue par le salarié**
  - **Le coût du travail représente les différentes dépenses engagées par l'entreprise pour le travailleur**
    - **Salaire net : la rémunération reçue par le salarié**
    - **Charges sociales de l'entreprise qui se décomposent en 2 : cotisations sociales à la charge des salariés, cotisations sociales à la charge des patrons**
- **Ces termes ne sont pas obligatoirement synonymes :**
  - **Dans le cas d'un marché de concurrence pure et parfaite, comme il n'y a pas d'intervention de l'Etat , les 2 termes sont équivalents**
  - **Pour la plupart des PDEM, notamment la France, où existe une Sécurité Sociale, le coût de travail est différent du salaire**
- **Ainsi baisse du coût du travail et baisse du salaire peuvent refléter 2 réalités différentes :**
  - **Le salaire peut diminuer sans que le coût du travail baisse, si les cotisations sociales augmentent**
  - **Le coût du travail peut diminuer sans que le salaire diminue, si les cotisations sociales diminuent**

[Une vidéo d'écodico de BNP Paribas sur la définition du coût du travail : ici](#)

#### a. Les conséquences d'un coût du travail élevé sur la demande de travail

**Les prélèvements obligatoires opérés par l'Etat** viennent pour une part non négligeable de recettes prélevées sur les coûts de main-d'œuvre, ce qui a un effet négatif sur le fonctionnement du marché du travail. En effet, l'entreprise réduira ses effectifs car les prélèvements obligatoires augmentent le coût du travail , la demande de travail diminue donc) .

#### b. Les conséquences d'un coût du travail élevé sur l'offre de travail

Suite à l'imposition, la main-d'œuvre voit son incitation à travailler réduite :

- car chaque heure de travail lui rapporte moins (le coût du loisir a diminué), l'offre de travail va donc chuter.
- Le coût du loisir diminue grâce aux allocations -chômage : il paraît plus rentable de vivre des allocations plutôt qu'avoir un emploi.
- **Il y a trappe à l'inactivité lorsque la différence entre tous les revenus net associés à l'activité et à l'inactivité est faible compte tenu de la désutilité marginale et /ou de la valorisation du travail.**

### Conclusion

On arrive alors à la situation où l'emploi sera moins important car les entreprises supportent un coût salarial réel supérieur à ce que reçoivent les salariés (la différence est constituée par les prélèvements obligatoires opérés par l'Etat ) .Ainsi, selon les néo-classiques, tout ce qui vient perturber le marché du travail est exogène et va être à l'origine d'un déséquilibre générant du sous-emploi.

[Dans les années 30, Rueff avait développé une analyse répondant à la même logique, cliquez ici : ici . Le Figaro - Conjoncture : Le débat sur le coût du travail relancé. L'Expansion : "Le coût trop lourd du travail en France pèse sur la croissance ...Le Figaro - Conjoncture : Le débat sur le coût du travail relancé ici](#)  
[Un article d' A.Euzéby sur l'intérêt et les limites de la suppression des charges sociales : ici](#)  
[Un article de Natixis : D'où peuvent venir les écarts de compétitivité – coût entre les pays ? ici](#)

## **B. La législation pour l'emploi**

Ces rigidités sont, selon les néo-classiques, exogènes au marché du travail et expliquent le chômage involontaire. Elles proviennent très souvent de l'action des syndicats.

**Les syndicats de salariés vont mobiliser leurs effectifs afin de disposer d'une situation de monopole** : un seul offreur de travail face à une multitude de demandeurs , l'hypothèse d'atomicité est donc remise en cause . Les syndicats vont alors :

- pouvoir imposer aux entreprises les conditions qu'ils souhaitent, le taux de salaire réel va donc devenir supérieur au taux de salaire d'équilibre, ce qui va déterminer du chômage.
- On pourrait alors penser que les chômeurs vont accepter de travailler à un taux de salaire réel plus bas et que les entreprises vont les embaucher à la place de syndiqués .
- Ce serait oublier que les chômeurs ne sont pas organisés alors que les syndiqués le sont , ils vont alors menacer les entreprises qui les emploient de se mettre en grève ou d'autres mesures de rétorsion , qui inciteront les entreprises à maintenir les taux de salaire réels au-dessus de ce qu'ils devraient être pour ramener le marché du travail à l'équilibre.
- Dès lors on peut considérer que le sursalaire dont bénéficient les syndiqués est à l'origine du chômage que subit le reste de la population active.

## **III. Les solutions: la suppression des rigidités**

Dans les sociétés contemporaines, il peut exister du chômage involontaire puisque le marché du travail s'éloigne du marché de concurrence pure et parfaite. La solution est alors de supprimer toutes les rigidités

- La solution préconisée par les auteurs néo-classiques est soit de rendre le SMIC plus flexible afin de tenir compte de la situation du marché du travail (mais alors à quoi sert-il ?), soit tout simplement de le supprimer puisqu'il est une entrave à la flexibilité La seule solution est alors de revenir à celle d'un marché de cpp permettant au salaire de jouer son rôle de rééquilibreur d'offre et de la demande grâce à la flexibilité.
- La solution serait alors, selon les libéraux, de réduire le pouvoir des syndicats (voire selon certains de les supprimer) afin de ramener le marché du travail à l'équilibre (l'hypothèse d'atomicité étant de nouveau vérifiée, tout au moins si les chefs d'entreprise ne sont pas eux-mêmes organisés)